

Rapport d'impact

ÉDITION 2025

Exercice 2024

Ce que contient ce document

Les indicateurs de l'exercice 2024 comparés à 2023, y compris ceux qui stagnent ou qui reculent.

La méthode de calcul, le périmètre et les limites.

L'état d'avancement de chaque objectif public daté.

Publié en accès libre, sans inscription préalable.

SOMMAIRE

Sommaire

Le mot de la fondatrice	3
Méthode et périmètre	4
L'année en un coup d'œil	5
Indicateurs : matières	6
Indicateurs : fabrication	7
Indicateurs : traçabilité	8
Indicateurs : circularité	9
Indicateurs : transport	10
État d'avancement des objectifs	11
Ce qui n'a pas avancé	13
Matières et emballages : le détail	14
Fournisseurs et certificats	15
Les dix ateliers	16
Conditions commerciales	17
Les audits sociaux	18
La traçabilité : couverture	19
Réparations et seconde vie	20
Invendus et fin de vie	21
Transport et logistique	22
Durée de vie et usage	23
Gouvernance	24
Objectifs 2026-2029	25
Ce que nous ne mesurons pas	26
Glossaire	27
Vérifier et nous écrire	28

Le mot de la fondatrice

*Deux exercices permettent une comparaison.
Ils ne font pas encore une tendance.*

MARIE DUBOIS, FONDATRICE

Voici notre deuxième rapport d'impact. Il porte sur l'exercice 2024 et reprend, colonne par colonne, les chiffres publiés l'an dernier. Les objectifs annoncés dans l'édition 2024 y figurent à l'identique, avec leur état d'avancement.

Quatre engagements ont été tenus sur l'exercice. La totalité de nos ateliers a été auditée par un organisme tiers, contre 75 pour cent en 2023. Le taux de pièces dotées d'un numéro de traçabilité passe de 74 à 92 pour cent. Notre délai de paiement moyen descend de quarante-deux à trente-quatre jours. Aucune pièce invendue n'a été détruite pour le deuxième exercice consécutif.

Un engagement reste non tenu : le délai de paiement de trente jours maximum que nous nous sommes fixé n'est pas atteint. Trois indicateurs ne progressent pas ou peu : la traçabilité des pigments de teinture reste à zéro pour cent, le taux de retour e-commerce recule d'un point seulement, et la distance moyenne entre nos ateliers et la boutique baisse de vingt-cinq kilomètres. Ces trois sujets ont leur page dans ce document.

Un partenariat a pris fin en 2024 à l'issue d'un plan de correction non abouti. Les faits, le calendrier et le coût de cette rupture sont décrits page 18.

Ce document n'est pas vérifié par un tiers. Les audits sociaux de nos ateliers le sont, mais le rapport lui-même ne l'est pas, et nous ne prétendons pas le contraire. Si une donnée vous paraît contestable, écrivez-nous : les remarques reçues sont traitées dans l'édition suivante.

Méthode et périmètre

Un chiffre sans méthode de calcul n'est pas vérifiable. Voici comment les nôtres sont produits.

Sources des données

CATÉGORIE	SOURCE
Matières	Certificats fournisseurs et bons de commande
Fabrication	Registre de lots renseigné par les ateliers
Données sociales	Rapports d'audit d'un organisme tiers accrédité
Logistique	Bordereaux de transport et factures transporteurs
Réparations	Registre du service après-vente et de la boutique

Périmètre couvert

- La boutique de Paris, le site e-commerce et les dix ateliers de rang 1.
- L'exercice 2024, du 1er janvier au 31 décembre, arrêté au 31 décembre 2024.
- Les pourcentages sont calculés en volume de pièces produites, non en chiffre d'affaires.

Ce qui n'est pas couvert

Les prestataires de second rang, sous-traités localement par nos ateliers, ne sont couverts qu'à 31 pour cent. L'atelier dont le partenariat a pris fin au 31 décembre 2024 est inclus dans les volumes de l'exercice et dans les résultats d'audit, mais ne figure plus au nombre de nos ateliers partenaires.

Précision de méthode ajoutée cette année

La part de coton biologique certifié GOTS est exprimée en volume de pièces produites : elle mesure la proportion de pièces dont le coton est intégralement certifié. Les parts figurant au tableau des fournisseurs (page 15) sont exprimées en poids de matières achetées. Ces deux bases de calcul étaient confondues dans l'édition 2024 ; la remarque nous a été adressée et la distinction est désormais explicite.

SYNTHÈSE

L'année en un coup d'œil

Huit chiffres qui résument l'exercice 2024.

76 %

COTON BIOLOGIQUE CERTIFIÉ

10

ATELIERS PARTENAIRES

92 %

PIÈCES TRAÇABLES

34 j

DÉLAI DE PAIEMENT MOYEN

640

RÉPARATIONS RÉALISÉES

0

PIÈCE INVENDUE DÉTRUITE

71 %

EMBALLAGES SANS PLASTIQUE

1

RUPTURE DE PARTENARIAT

Trois progressions

- La totalité des ateliers a été auditée par un organisme tiers, contre 75 pour cent en 2023. L'objectif fixé l'an dernier pour 2024 est atteint.
- Les pièces dotées d'un numéro de traçabilité passent de 74 à 92 pour cent.
- Le délai de paiement moyen aux ateliers descend de quarante-deux à trente-quatre jours, et les dépassements au-delà de 45 jours passent de six à deux.

Trois stagnations

- La traçabilité des pigments de teinture reste à zéro pour cent.
- Le taux de retour e-commerce passe de treize à douze pour cent.
- La distance moyenne atelier vers boutique ne baisse que de vingt-cinq kilomètres.

Indicateurs : matières

INDICATEUR	2023	2024	OBJECTIF
Part de coton biologique certifié GOTS	68 %	76 %	100 % en 2027
Part de matières couvertes par une certification	91 %	97 %	100 % en 2025
Part de coton recyclé dans la collection	2 %	5 %	15 % en 2028
Part de lin européen	14 %	16 %	Stable
Matières refusées après contrôle	3	5	Sans objet

Données arrêtées au 31 décembre de chaque exercice. Un tiret signale un indicateur non mesuré sur l'exercice concerné.

Indicateurs : fabrication

INDICATEUR	2023	2024	OBJECTIF
Ateliers partenaires	8	10	Stable
Ateliers audités par un organisme tiers	75 %	100 %	Maintenir 100 %
Part de fabrication européenne	100 %	100 %	Maintenu
Délai de paiement moyen aux ateliers	42 j	34 j	30 j maximum
Ruptures après écart non corrigé	0	1	Sans objet
Visites physiques réalisées	9	13	1 par atelier

Données arrêtées au 31 décembre de chaque exercice. Un tiret signale un indicateur non mesuré sur l'exercice concerné.

Indicateurs : traçabilité

INDICATEUR	2023	2024	OBJECTIF
Pièces dotées d'un numéro de traçabilité	74 %	92 %	100 % en 2025
Traçabilité des pigments de teinture	0 %	0 %	Chantier 2027
Prestataires de second rang identifiés	-	31 %	100 % en 2028
Consultations de l'outil de traçabilité	-	2 100	Croissance

Données arrêtées au 31 décembre de chaque exercice. Un tiret signale un indicateur non mesuré sur l'exercice concerné.

Indicateurs : circularité

INDICATEUR	2023	2024	OBJECTIF
Pièces invendues détruites	0	0	Maintenu
Réparations réalisées	210	640	Croissance
Emballages sans plastique	45 %	71 %	100 % en 2026
Pièces reprises en fin de vie	-	92	Croissance
Fins de série données à des associations	180	310	Sans objet

Données arrêtées au 31 décembre de chaque exercice. Un tiret signale un indicateur non mesuré sur l'exercice concerné.

Indicateurs : transport

INDICATEUR	2023	2024	OBJECTIF
Segments de transport aérien	0	0	Maintenu
Distance moyenne atelier vers boutique	1 480 km	1 455 km	1 200 km en 2029
Part de transport ferroviaire	12 %	17 %	35 % en 2029
Taux de retour e-commerce	13 %	12 %	8 % en 2027

Données arrêtées au 31 décembre de chaque exercice. Un tiret signale un indicateur non mesuré sur l'exercice concerné.

Quatre objectifs chiffrés cette année

L'édition 2024 mesurait la part de coton recyclé, le taux de retour e-commerce, la part de transport ferroviaire et la distance moyenne sans leur fixer de cible. Ces quatre sujets portent désormais une échéance, reprise au tableau des objectifs page 25. La traçabilité des pigments de teinture, cinquième sujet laissé sans cible l'an dernier, est également datée : 2027.

ENGAGEMENTS

État d'avancement des objectifs

Huit engagements publics, leur échéance et leur état réel au 31 décembre 2024.

Zéro destruction d'invendus

Immédiat

ATTEINT

Deuxième exercice consécutif sans destruction. 310 pièces données à des associations partenaires en 2024, contre 180 en 2023.

Audit social annuel de 100 % des ateliers

Immédiat

ATTEINT

Dix ateliers audités en 2024 par un organisme tiers accrédité, plus treize visites physiques de l'équipe. L'objectif fixé pour 2024 dans l'édition précédente est tenu.

Réparation gratuite pendant deux ans

Immédiat

ATTEINT

640 réparations réalisées en 2024, contre 210 en 2023. Aucune demande refusée dans le cadre de la garantie. Les délais moyens diminuent sur les quatre types de réparation.

Délai de paiement de 30 jours maximum

Immédiat

EN RETARD

Moyenne de 34 jours sur l'exercice, contre 42 jours en 2023. Deux dépassements au-delà de 45 jours, contre six en 2023. L'objectif reste fixé à l'exercice 2025.

État d'avancement (suite)

100 % des pièces dotées d'un numéro de traçabilité

2025

EN COURS

92 pour cent atteints. Les 8 pour cent restants correspondent à des références lancées avant la mise en ligne de l'outil, reprises au fil de leur réassort.

100 % des matières couvertes par une certification

2025

EN COURS

97 pour cent atteints. Le solde concerne des fournitures secondaires — fils, boutons, doublures — pour lesquelles une substitution certifiée est en cours d'homologation.

Emballages 100 % recyclés et sans plastique

2026

EN COURS

71 pour cent atteints. Cartons recyclés, encres végétales et ruban papier sont généralisés. Restent les pochettes de protection individuelle des pièces en laine.

100 % de coton biologique certifié

2027

EN COURS

76 pour cent atteints. Le basculement de la gamme enfant se poursuit sur l'exercice 2025.

Traçabilité des pigments de teinture

2027

EN RETARD

Aucune progression depuis 2023. L'échéance est fixée cette année, après deux exercices de mesure sans cible. Le sujet fait l'objet d'une page dédiée dans ce rapport.

LIMITES

Ce qui n'a pas avancé

Trois indicateurs ne progressent pas ou peu. Voici pourquoi, et ce que nous engageons.

Traçabilité des pigments : toujours à zéro

Nos teinturiers sont certifiés GOTS, ce qui garantit le traitement des eaux usées et l'absence de métaux lourds. Mais aucun ne nous communique l'origine des colorants qu'il emploie, information qu'ils ne détiennent souvent pas eux-mêmes. Après deux exercices de mesure sans résultat, nous fixons une échéance à 2027 et engageons en 2025 un travail commun avec nos deux principaux teinturiers.

Taux de retour e-commerce : 12 pour cent

Un point gagné en un an. Chaque retour génère un transport supplémentaire et parfois un reconditionnement. La cause principale identifiée est l'incertitude sur les tailles au moment de la commande. Nous n'avons pas encore de réponse opérationnelle ; la piste retenue est un guide de mesures détaillé par modèle, à déployer sur les fiches produit.

Distance atelier vers boutique : vingt-cinq kilomètres gagnés

Le gain est marginal. Il tient à la structure de notre sourcing : le Portugal reste notre principal pôle de confection, et nos volumes ne justifient pas encore l'ouverture d'une ligne dédiée plus proche. Le seul levier réel serait de relocaliser davantage en France, ce qui suppose de trouver des ateliers disponibles.

Matières et emballages : le détail

Cinq chantiers, leur avancement et la contrainte qui les tient.

Coton biologique certifié GOTS

76 % / 100 %

Notre matière principale : t-shirts, sweats, pantalons et gamme enfant. Progression de huit points sur l'exercice, portée par le début du basculement de la gamme enfant.

Pièces dotées d'un numéro de traçabilité

92 % / 100 %

Dix-huit points gagnés. Les références antérieures à juin 2023 sont reprises au fil de leur réassort.

Emballages sans plastique

71 % / 100 %

Cartons recyclés, encres végétales et ruban papier généralisés sur l'ensemble des expéditions. Restent les pochettes de protection individuelle des pièces en laine, contre les mites en stockage, pour lesquelles deux alternatives ont été testées sans succès.

Prestataires de second rang identifiés

31 % / 100 %

Broderie, sérigraphie et finitions sont parfois confiées par nos ateliers à des prestataires locaux. Première année de recensement, engagée au Portugal.

Part de transport ferroviaire

17 % / 35 %

Cinq points gagnés depuis 2023. La contrainte est la desserte des zones de production, pas le coût.

Fournisseurs et certificats

Chaque matière est rattachée à un fournisseur identifié et à un certificat vérifiable.

MATIÈRE	ORIGINE	CERTIFICATION	PART
Coton biologique	Région égéenne, Turquie	GOTS	65 %
Lin européen	Normandie et Flandre	GOTS	16 %
Laine responsable	Aragon et Toscane	Oeko-Tex 100	14 %
Coton recyclé	Chutes de coupe, Portugal	Mélange 20 % vierge	5 %

Parts exprimées en poids de matières achetées sur l'exercice, à distinguer des indicateurs exprimés en volume de pièces produites.

Contrôles réalisés en 2024

- Cinq matières refusées après contrôle, contre trois en 2023, sur un nombre de références en hausse.
- Chaque lot reçu fait l'objet d'un rapprochement entre le certificat annoncé et le certificat fourni.
- Tests de résistance sur trente cycles de lavage avant validation de toute nouvelle commande.

Une filière ouverte en 2024

Le lin européen provient désormais de deux bassins et non plus d'un seul : la Normandie, historique, et la Flandre. Ce second approvisionnement a été ouvert pour sécuriser les volumes après une récolte 2023 en retrait, et non pour réduire les coûts. Les deux fournisseurs sont certifiés GOTS.

Les dix ateliers

Trois pays, environ cent cinquante personnes. Trois ateliers sont détaillés ci-dessous, la liste complète est communiquée sur demande.

ATELIER	LIEU	EFFECTIF	SPÉCIALITÉ	DEPUIS
Atelier Serra	Braga, Portugal	32	Confection lin et coton	2022
Maglificio Bellini	Prato, Italie	16	Maille et tricotage	2023
Atelier Petit-Fil	Roubaix, France	7	Petites séries, réparations	2024

Répartition

- Portugal : cinq ateliers, soit environ 70 pour cent des volumes produits.
- Italie : trois ateliers, spécialisés dans la maille et les pièces d'hiver.
- France : deux ateliers, dédiés aux petites séries et au service après-vente.

Trois ateliers ont rejoint le réseau en 2024 : un au Portugal, un en Italie et l'Atelier Petit-Fil à Roubaix, qui a internalisé le service de réparation à partir de septembre. Un partenariat a pris fin au 31 décembre 2024 : les faits sont décrits page 18.

Conditions commerciales

Les conditions de travail dans un atelier dépendent d'abord des conditions que lui impose son donneur d'ordre.

INDICATEUR	2023	2024
Délai de paiement moyen	42 j	34 j
Dépassements au-delà de 45 jours	6	2
Contrats pluriannuels signés	3	7
Commandes annulées en cours de production	0	0
Signalements reçus par le canal direct	-	1

Le canal de signalement direct

L'édition 2024 signalait l'absence de canal de signalement à destination des salariés de nos ateliers. Une adresse directe, relevée par la fondatrice et la responsable qualité, a été ouverte en mars 2024 et communiquée par affichage dans chaque atelier. Un signalement a été reçu sur l'exercice : il portait sur le décompte des heures supplémentaires dans un atelier portugais. Il a déclenché un audit hors calendrier dont les suites sont décrites page 18.

Sept contrats pluriannuels sur dix ateliers

Un atelier qui ne connaît pas son plan de charge à six mois ne peut ni refuser une commande urgente d'un autre donneur d'ordre, ni planifier ses embauches. Quatre contrats pluriannuels ont été signés en 2024, contre trois en cumul jusqu'en 2023. Trois partenaires travaillent encore commande par commande.

Les audits sociaux

Qui audite, sur quoi, et ce qui se passe en cas d'écart.

RÉSULTAT DE L'AUDIT	2023	2024
Ateliers sans écart constaté	5	7
Écarts mineurs corrigés sous 6 mois	2	2
Écarts majeurs non corrigés	0	1
Ruptures de partenariat	0	1

Correction apportée à l'édition 2024 : six ateliers sur huit avaient été audités à notre initiative en 2023, soit le taux de 75 pour cent publié. Un septième disposait d'un audit valide de moins de douze mois réalisé pour un autre donneur d'ordre, accepté à titre transitoire ; ses résultats figuraient au tableau ci-dessus sans que le taux d'audit en tienne compte. Le huitième a été audité en janvier 2024.

Écarts constatés et suites

ÉCART CONSTATÉ	ATELIER	DÉLAI	SUITE DONNÉE
Affichage des consignes de sécurité incomplet	Portugal	2 mois	Affichage refait et vérifié
Contrôle périodique des machines non documenté	Italie	3 mois	Registre de maintenance mis en place
Dépassement durable des temps de travail légaux	Portugal	Non corrigé	Fin de la collaboration au 31 décembre 2024

La rupture de 2024

Un signalement reçu en mai 2024 par le canal direct a conduit à un audit tiers déclenché hors calendrier. Le dépassement durable des temps de travail légaux a été confirmé en juin. Un plan de correction écrit a été établi, assorti d'un délai de six mois et de deux visites de suivi. Il n'a pas abouti. La collaboration a pris fin au 31 décembre 2024. Cet atelier représentait environ neuf pour cent de nos volumes de l'exercice ; le report des commandes sur deux ateliers portugais a décalé de deux mois la sortie d'une collection.

La traçabilité : couverture

92 pour cent des pièces produites en 2024 portent un numéro consultable en ligne.

NIVEAU DE LA CHAÎNE	2023	2024	COMMENTAIRE
Atelier de confection	74 %	92 %	Nom, ville et pays publiés
Matière et certificat	74 %	92 %	Numéro vérifiable auprès de l'organisme
Filature et tissage	58 %	84 %	Site identifié et certifié
Teinture	41 %	77 %	Teinturier identifié
Origine des pigments	0 %	0 %	Chantier ouvert pour 2027
Exploitation agricole	0 %	0 %	Région et filière seulement
Prestataires de second rang	-	31 %	Broderie, sérigraphie, finitions

Usage réel de l'outil

L'outil de traçabilité a été consulté 2 100 fois en 2024. C'est la première année où ces consultations sont comptabilisées : l'édition 2024 signalait cette absence de mesure. Le chiffre n'a donc pas de point de comparaison et ne permet aucune conclusion sur une tendance.

Réparations et seconde vie

Un vêtement qui dure est le geste écologique le plus efficace. Encore faut-il le rendre réparable.

640

RÉPARATIONS EN 2024

92

PIÈCES REPRISES

310

PIÈCES DONNÉES

0

PIÈCE DÉTRUITE

TYPE DE RÉPARATION	PART	DÉLAI MOYEN 2023	DÉLAI MOYEN 2024
Couture et ourlet	47 %	12 jours	8 jours
Fermeture éclair	21 %	16 jours	12 jours
Bouton et finition	20 %	7 jours	5 jours
Remaillage laine	12 %	21 jours	17 jours

L'atelier de Roubaix, entré au réseau en 2024, a internalisé les réparations à partir de septembre ; les retouches simples restent réalisées directement en boutique. Les délais moyens ci-dessus recouvrent donc deux organisations successives sur le même exercice. Le service est gratuit pendant deux ans après l'achat, sur présentation de la facture ou du numéro de traçabilité.

Invendus et fin de vie

Aucune pièce détruite pour le deuxième exercice consécutif.

DESTINATION DES FINS DE SÉRIE	2023	2024
Écoulées en boutique	62 %	58 %
Données à des associations	31 %	34 %
Réintégrées en upcycling	7 %	8 %
Détruites	0 %	0 %

La reprise en fin de vie

Le dispositif annoncé dans l'édition 2024 a été ouvert en 2024 : toute pièce Etikashion peut être rapportée en boutique en fin de vie. Elle est orientée vers une filière de recyclage textile ou, si son état le permet, remise en circulation via une association partenaire. 92 pièces ont été reprises sur l'exercice.

Un chiffre à relativiser

92 pièces reprises restent très peu au regard de nos volumes de vente. Le dispositif a été ouvert en cours d'exercice et n'est identifié ni sur les fiches produit, ni dans les emails de confirmation de commande. Sa communication sera renforcée sur l'exercice suivant.

Transport et logistique

Aucun segment aérien depuis la création de la marque.

INDICATEUR	2023	2024
Segments de transport aérien	0	0
Part de transport ferroviaire	12 %	17 %
Distance moyenne atelier vers boutique	1 480 km	1 455 km
Expéditions clients groupées	-	41 %

Pourquoi nous ne publions pas d'équivalent carbone

Les méthodes de calcul disponibles produisent, pour un même trajet et un même volume, des écarts allant du simple au triple selon les facteurs d'émission retenus. Publier un chiffre unique donnerait une précision que la donnée n'a pas. Nous affichons donc le kilométrage réel et le mode de transport, vérifiables sur les bordereaux.

Première année de mesure des expéditions groupées

41 pour cent des commandes comportant plusieurs articles ont été expédiées en un seul colis. Cet indicateur n'était pas mesuré en 2023 : il ne porte donc pas de comparaison et sera à lire sur la durée.

Durée de vie et usage

L'essentiel de l'impact d'un vêtement se joue après l'achat.

Ce que nous mesurons

INDICATEUR	2023	2024
Taux de retour e-commerce	13 %	12 %
Pièces revenues en réparation	210	640
Âge moyen des pièces réparées	-	14 mois
Consultations du guide d'entretien	-	3 400

L'âge moyen des pièces présentées en réparation et les consultations du guide d'entretien sont mesurés pour la première fois sur cet exercice. Ils ne portent pas de comparaison et ne permettent, à ce stade, aucune conclusion sur la durée d'usage réelle.

Ce que nous ne savons pas

Nous ne connaissons pas la durée de vie réelle de nos pièces. Nous affirmons qu'une robe en lin dure dix ans sur la base de tests de résistance en laboratoire, pas d'un suivi terrain. C'est une projection, pas une mesure, et nous le présentons comme tel.

Gouvernance

Qui décide, et selon quelles règles.

Les trois règles non négociables

- Nommer : l'atelier, la ville, la matière et le certificat sont publics. Si nous ne pouvons pas le dire, nous ne le produisons pas.
- Payer d'abord : trente jours maximum, y compris quand notre trésorerie est tendue. La règle n'est pas encore tenue, avec 34 jours de moyenne sur l'exercice.
- Publier les échecs : les indicateurs qui stagnent figurent au même titre que ceux qui progressent.

L'équipe

FONCTION	RESPONSABLE
Direction et création	Marie Dubois
Sourcing et relations ateliers	Thomas Lenoir
Qualité et certifications	Amina Berthier
Boutique et conseil	Claire Vasseur
Service client et réparations	Sofia Ferreira

Le poste de qualité et certifications a été créé en janvier 2024 ; ces sujets étaient jusque-là portés par le sourcing, ce que l'édition 2024 signalait comme une fragilité. Il n'existe pas de poste dédié à la RSE : chaque arbitrage est porté par le métier concerné.

Un réseau de franchise à l'étude

Un réseau de boutiques franchisées est à l'étude pour une ouverture en 2026. Aucune boutique n'était en activité sur l'exercice 2024 : le sujet ne figure dans aucun indicateur de ce rapport. Le principal risque identifié n'est pas commercial mais déclaratif : une affirmation approximative tenue en boutique par un tiers engage la marque entière. Une formation préalable obligatoire est en cours de conception.

Objectifs 2026-2029

Un engagement sans échéance n'est pas un engagement.

OBJECTIF	ÉCHÉANCE	POINT DE DÉPART
Emballages 100 % recyclés et sans plastique	2026	71 % en 2024
100 % de coton biologique certifié	2027	76 % en 2024
Traçabilité des pigments de teinture	2027	0 % en 2024
Taux de retour e-commerce ramené à 8 %	2027	12 % en 2024
15 % de coton recyclé dans la collection	2028	5 % en 2024
100 % des prestataires de second rang identifiés	2028	31 % en 2024
35 % de transport ferroviaire	2029	17 % en 2024
Distance moyenne ramenée à 1 200 km	2029	1 455 km en 2024

Chacun de ces objectifs sera repris à l'identique dans les éditions suivantes, avec son état d'avancement. Les éditions précédentes restent en ligne sans modification rétroactive, ce qui permet de vérifier que nos objectifs n'ont pas été réécrits après coup.

Deux objectifs arrivent à échéance en 2025

La couverture de 100 pour cent des pièces par un numéro de traçabilité (92 pour cent au 31 décembre 2024) et la certification de 100 pour cent des matières (97 pour cent) ont été datées de 2025 dans l'édition précédente. Leur résultat définitif figurera dans l'édition 2026, tenu ou non.

LIMITES

Ce que nous ne mesurons pas

Un rapport crédible dit aussi ce qu'il ignore.

La durée de vie réelle des pièces

Nos affirmations reposent sur des tests de résistance en laboratoire, pas sur un suivi terrain.

L'empreinte carbone par pièce

Les méthodes disponibles produisent des écarts trop importants pour être honnêtement communiqués.

La consommation d'eau totale de la filière

Nous connaissons les pratiques de culture certifiées, pas les volumes exacts prélevés en amont.

Le devenir des pièces non rapportées

Seules 92 pièces ont été reprises en 2024. Nous ignorons ce que deviennent les autres.

Les conditions chez les prestataires de second rang

69 pour cent d'entre eux ne sont pas encore identifiés, donc pas audités.

Glossaire

TERME	DÉFINITION
GOTS	Global Organic Textile Standard. Certifie les fibres biologiques et l'ensemble de la chaîne de transformation, critères sociaux compris.
Oeko-Tex 100	Certifie l'absence de substances nocives dans le produit fini, testé composant par composant.
Fair Trade	Garantit un prix minimum au producteur de fibres et une prime versée à la coopérative.
Mulesing	Ablation de peau pratiquée sur les moutons dans certaines filières lainières. Exclue de nos approvisionnements.
Rang 1	Atelier qui coupe et assemble le vêtement, en relation contractuelle directe avec la marque.
Second rang	Prestataire sous-traité par l'atelier : broderie, sérigraphie, finitions.
Upcycling	Réintégration d'une matière ou d'une pièce existante dans une nouvelle production.

Vérifier et nous écrire

Vérifier nos certificats

Les numéros de certificat GOTS et Oeko-Tex figurent sur chaque fiche produit et sont vérifiables auprès des organismes émetteurs, qui publient des bases de données accessibles sans compte. La liste complète de nos dix ateliers est communiquée sur simple demande.

Corrections apportées à l'édition 2024

- La part de coton biologique certifié était publiée sans que sa base de calcul soit précisée. La distinction entre volume de pièces et poids de matières est explicitée page 4.
- Le taux d'ateliers audités en 2023 (75 pour cent) ne se recoupait pas avec le nombre d'ateliers figurant au tableau des résultats d'audit. La note de la page 18 en donne le détail.

Contacts

- Service presse : presse@etikashion.fr
- Données personnelles : donnees@etikashion.fr
- Contact général : contact@etikashion.fr
- 12 rue de la Mode, 75003 Paris

Éditions précédentes

Le rapport 2024 reste en ligne sans modification rétroactive, sur etikashion.fr/rapport-dimpact. Les corrections signalées ci-dessus sont apportées dans la présente édition et non dans la précédente.